



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-61796>

Département(s) de publication : 69

Annonce n° 25-61796

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-141661

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Décines-Charpieu

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21690275900010

Ville : DECINES-CHARPIEU

Code postal : 69151

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 69

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre mono attributaire à bons de commande de travaux, décomposé en 3 lots, pour l'entretien périodique des toitures des bâtiments communaux

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261920

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'accord-cadre concerne l'entretien périodique et prévisible, comprenant les inspections visuelles, les nettoyages et les interventions sans apport de matière /matériau neuf aux ouvrages, de toutes les couvertures du patrimoine bâti et leurs systèmes de collectes et évacuation des eaux pluviales. Les prestations réalisées doivent permettre d'obtenir le résultat suivant : - Maintien d'une couverture saine, étanche et intègre ; - Maintien du bon fonctionnement des systèmes de collecte et évacuation des eaux pluviales ; - Mise à jour des caractéristiques des toitures (matériaux, surface, nombre de descentes EP, etc.) - Identification des points nécessitant des travaux de réparation et/ou modification

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 40%

Valeur Qhse de l'offre : 30% Prix : 30%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot N° 1 - Groupe 1 Nombre d'offres reçues : 8 Date d'attribution : 12/05/25 Marché n° : 20240801 Soprema, 2 Rue Armand Peugeot, 69740 Genas Montant Ht : 325 130,00 Euros Sous-traitance : oui. Part de la sous-traitance Inconnue. Lot N° 2 - Groupe 2 Nombre d'offres reçues : 8 Date d'attribution : 12/05/25 Marché n° : 20240802 Soprema, 2 Rue Armand Peugeot, 69740 Genas Montant Ht : 288 047,40 Euros Sous-traitance : oui. Part de la sous-traitance Inconnue. Lot N° 3 - Groupe 3 Nombre d'offres reçues : 8 Date d'attribution : 12/05/25 Marché n° : 202520240803 Soprema, 2 Rue Armand Peugeot, 69740 Genas Montant Ht : 240 230,40 Euros Sous-traitance : oui. Part de la sous-traitance Inconnue. Renseignements complémentaires : Chaque lot est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, conformément aux articles R.2162-1 et suivants du Code de la commande publique. Les pièces constitutives de l'accord-cadre n° 2024 08 sont consultables sur place et sur rendez-vous aux jours et heures d'ouverture de l'hôtel de ville, place Roger Salengro, 69150 Décines-Charpieu, du lundi au vendredi de 8:30 à 12:15 et de 13:30 à 17:00, le mardi jusqu'à 18:15. Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé précontractuel devant le tribunal administratif de Lyon, dans les conditions prévues aux articles L.551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative, - référé contractuel devant le tribunal administratif de Lyon, dans les conditions prévues aux articles L.551-I-3 et suivants, et R. 551-7 et suivants, du code de justice administrative, - recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses devant le tribunal administratif de Lyon, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état en date du 4.04.2014, no 358994

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/06/2025